Nations Unies S/2004/528



Conseil de sécurité

Distr. générale
30 juin 2004

Original: français

Lettre datée du 12 mars 2004, adressée au Président du Conseil de sécurité

J'ai l'honneur de me référer à la déclaration du Président du Conseil de sécurité en date du 20 novembre 2003 (S/PRST/2003/23), dans laquelle le Conseil a engagé les pays de la région des Grands Lacs et les membres de la communauté internationale à appuyer les efforts de mon Représentant spécial, M. Ibrahima Fall, et m'a prié de continuer à le tenir informé de la situation dans la région.

Comme je l'ai indiqué dans mon rapport du 17 novembre 2003 (S/2003/1099), des progrès importants ont été réalisés, au cours des six derniers mois, en vue de l'organisation d'une conférence internationale sur la région des Grands Lacs. Lors du lancement du processus préparatoire à Nairobi en juin dernier, l'orientation future de la conférence et ses principaux éléments ont été déterminés. Les pays constitutifs de la région ont, avec l'aide de l'Organisation des Nations Unies, de l'Union africaine et des pays donateurs, mis en place le cadre dans lequel s'inscriront leurs échanges sur les questions de fond. Ils ont créé des comités préparatoires nationaux et sont convenus de tenir plusieurs réunions préparatoires et thématiques avant les deux réunions au sommet.

Ces trois derniers mois, mon Représentant spécial a aidé les pays constitutifs da la région à mettre en place le cadre nécessaire pour que la Conférence puisse se tenir dès que possible. En décembre 2003 et janvier 2004, deux réunions préparatoires ont été organisées sous les auspices de l'ONU et de l'Union africaine, et d'autres devraient se tenir dans les mois qui viennent.

Étant donné les progrès du processus préparatoire, le Bureau de mon Représentant spécial aura à faire face à une charge de travail croissante au cours des prochains mois. Il devra notamment aider les pays constitutifs de la région à organiser les réunions préparatoires et à en assurer le suivi, et leur apporter une assistance pour la mise en place et le bon fonctionnement des comités préparatoires nationaux. Or, le Bureau ne compte actuellement que sept administrateurs, dont mon Représentant spécial. Pour qu'il puisse s'acquitter efficacement de ses tâches, il faudrait y adjoindre neufs fonctionnaires internationaux supplémentaires. J'espère pouvoir compter sur l'appui de la communauté internationale pour doter le Bureau de mon Représentant spécial des ressources nécessaires au succès de sa mission.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter la présente lettre à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(*Signé*) Kofi A. **Annan**

04-41035 (F) 010704 010704

